



**Analyse de l'économie des ménages de la zone de moyens
d'existence « Sud tubercules et céréales » : ZOME 1**

Avril 2015

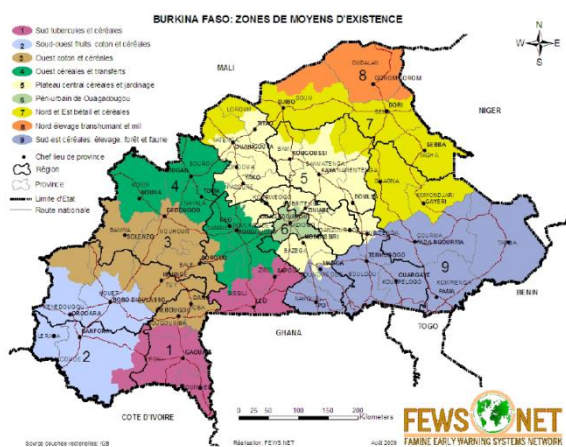
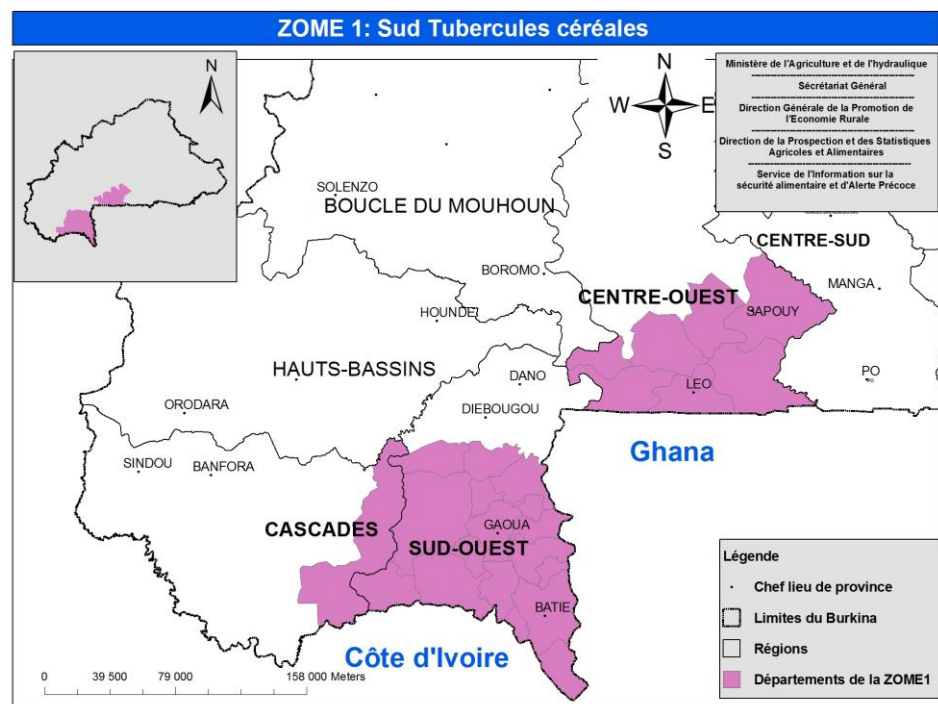


Table des matières

Contexte	3
Marchés.....	5
Calendrier saisonnier.....	8
Catégorisation socio-économique des ménages	9
Sources de nourritures	12
Sources de revenus monétaires	12
Schéma des dépenses	14
Risques et chocs	16
Les stratégies.....	17
Conclusion.....	20
ANNEXE	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cartographie des sols	4
Figure 2: Tendance des prix.....	5
<i>Figure 3 : Circuit des marchés de la ZOME 1</i>	<i>7</i>
Figure 4: Proportion des sources de nourritures dans la couverture des besoins énergétiques	12
<i>Figure 5: Part des sources de nourritures dans l'alimentation des ménages</i>	<i>12</i>
Figure 6: Sources de revenus monétaires selon les GSE	13
Figure 7: Proportions des sources de revenus monétaires selon les GSE.....	14
<i>Figure 8: Dépenses moyennes selon les GSE</i>	<i>15</i>
<i>Figure 9: Proportion des dépenses selon les GSE.....</i>	<i>16</i>

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Calendrier saisonnier</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 2 : Catégorisation socio-économique des ménages.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 3 : Risque pour l'agriculture et l'élevage.....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 4 : Evénements historiques de 2009 à 2014.....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 5 : Stratégies d'adaptation des ménages</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 6 : Stratégies liées aux dépenses</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 7 : Synthèse des sources de revenus</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 8 : Proportion des dépenses selon les GSE</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 9 : Synthèse postes de dépenses.....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 10 : Proportion des dépenses selon les GSE</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 11 : Appellations des groupes socio-économiques en langues locales.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 12 : Membres de l'équipe HEA ZOME 1 (Centre-Ouest, Sud-Ouest).....</i>	<i>23</i>

Contexte

La Zone de Moyens d'Existence (ZOME) 1 s'étend sur une superficie de 28 970 km², représentant 10,56 % du territoire national. Elle fait frontière avec deux pays : la Côte d'Ivoire au sud et le Ghana à l'est. Sur le plan administratif, la ZOME est contenue dans trois régions. Il s'agit des régions des Cascades, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

La population de la ZOME s'établissait en 2006 à 675 288 habitants (RGPH 2006). Cette population, en 2015, est estimée à 756 202 habitants selon les projections de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie en tenant compte du taux de croissance. Les Lobis, les Dagara, les Mossi et les Gourounsi sont les principales composantes de la population.

Le relief de la zone est dans l'ensemble très accidenté. Située dans la zone sud soudanienne, elle est à vocation agricole, caractérisée par les cultures pérennes (manguiers, anacardiers, agrumes).

La pluviosité de la zone varie de 900 à 1200 mm par an. La durée des précipitations oscille entre six et sept mois. La ZOME connaît deux types de saison :

- une saison sèche qui dure environ 5 mois (novembre à mars). Elle est marquée par l'harmattan, un vent sec et frais qui souffle de novembre à février avec des températures douces autour de 27°C. Les températures oscillent généralement entre 21°C et 32°C.
- une saison pluvieuse qui s'étale sur environ 7 mois (avril à octobre). Elle est annoncée par la mousson, un vent chaud et humide soufflant du sud-ouest au nord-ouest.

Les sols de la zone sont dans plusieurs unités géomorphologiques (buttes, plateaux, glacis versants, bourrelet de berge) qui sont dans l'ensemble exondés au niveau des toposéquences (THIOMBIANO, 2004).

Selon le BUNASOLS (2005) les plus dominants sont :

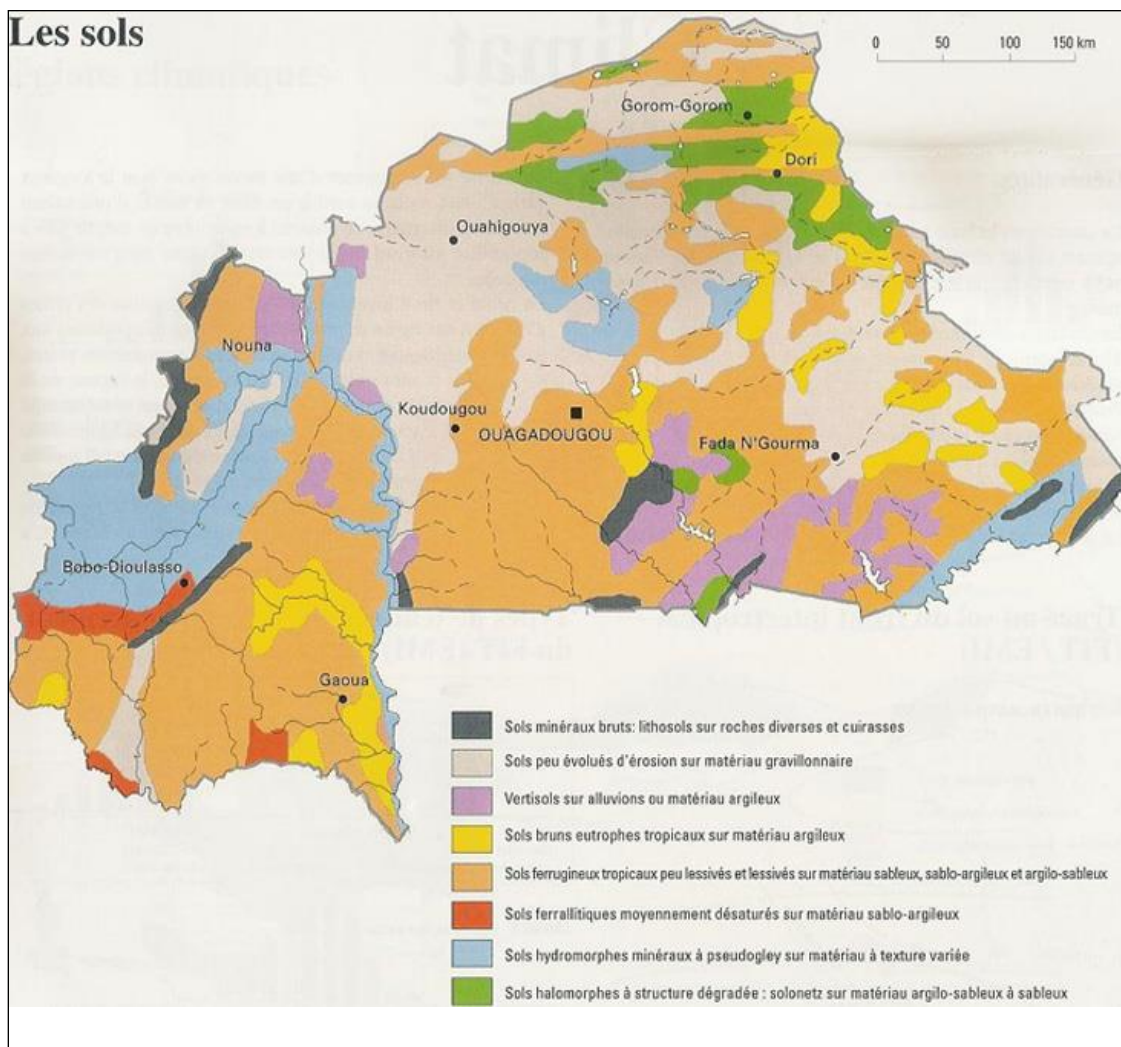
- eutrophes tropicaux sur matériaux argileux sur une bande du Noubiel au nord du Poni ;
- les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés et lessivés sur matériaux sableux, sablo-argileux et argilo-sableux sur la majeure partie de la ZOME ;
- les sols ferralitiques moyennement désaturés sur matériaux sablo-argileux à l'extrême sud de la ZOME.

Ces sols connaissent dans leur ensemble une forte dégradation par les actions anthropiques.

Le réseau hydrographique de la zone est caractérisé par des bas-fonds. Elle est couverte par deux bassins versants : le bassin du Mouhoun et celui de la Comoé. Autour du Mouhoun, bassin versant le plus important qui couvre l'ensemble des provinces de la ZOME, gravitent des cours d'eaux secondaires permanents comme la Bougouriba, la Bambassou (confluent du Poni et de la Kamba). En plus du fleuve Mouhoun et de ses affluents, il existe d'autres cours d'eau permanents comme le Poni, la Déko, la Kamba et le Pouéné. On note également la présence du Nazinon avec ses affluents que sont la Sissili, le Kadiogo, le Kirou, le Kion, le Boulapoy, le Guébi et le Sélé.

La végétation de la ZOME est essentiellement celle de savane comportant tous les sous-types allant de la savane boisée à la savane herbeuse. On y trouve également des forêts claires et des forêts galeries le long des cours d'eau. La zone compte des forêts classées et des réserves de faune. La faune est assez riche et variée. Les principales espèces sont les mammifères (ourébi, porc épic, lièvre, phacochère, éléphant, etc.) et les oiseaux (pintade sauvage, francolin, grand calao, etc.). La ZOME est une zone agricole par

excellence. Elle bénéficie d'une bonne répartition des pluies et des sols aptes à la pratique de plusieurs cultures. La région compte quatre cultures céréalières : le maïs, le mil, le sorgho et le riz. La principale culture céréalière est le sorgho. Toutefois pendant ces cinq dernières années, la production du maïs est dominante. La production des cultures de rente est basée sur le coton, l'arachide et le sésame. La production de tubercules est particulièrement développée dans la zone.



Source : BUNASOLS, 2005

Figure 1 : Cartographie des sols

Marchés

Les marchés sont les lieux traditionnels d'échanges et de transactions commerciales entre les producteurs, les acheteurs, les revendeurs et les exportateurs. Dans l'analyse de la sécurité alimentaire, la situation sur les marchés constitue un volet important pour évaluer l'évolution des prix, la disponibilité des différents produits et l'accessibilité des produits agricoles par les ménages, surtout pour les plus vulnérables.

L'accès aux marchés est assez bon dans l'ensemble de la ZOME, mais pour certaines localités les routes sont impraticables en saison pluvieuse (exemple : Diassara et Kessoura dans le Poni, To dans le Ziro, Boura et Bieha dans la Sissili). A cela, s'ajoute l'insécurité marquée par les braquages fréquents sur les routes.

Les principaux produits commercialisés dans la ZOME sont :

- les produits céréaliers : maïs, mil, sorgho et riz ;
- les produits de rente : coton, sésame, niébé, anacarde et arachide ;
- les tubercules : patate et igname ;
- les ovins, les caprins, les bovins, la volaille et les porcins ;
- les agrumes.

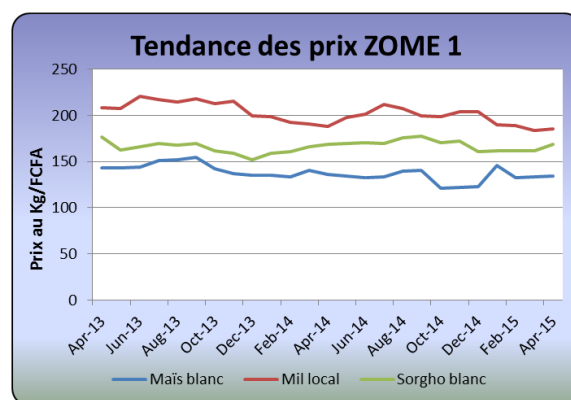
On rencontre également sur ces marchés, la vente de certains produits locaux bruts (graines de néré, amandes de karité) ou transformés (soumbala, beurre de karité, le dolo) et les produits artisanaux (poterie, vannerie, etc.).

En général, la périodicité des marchés dans cette zone est de trois ou sept jours.

Les échanges sur les marchés sont faibles pendant la saison des pluies (mai-août). La période post-récolte (novembre-janvier) est la période habituelle du pic de vente des produits agricoles. Les produits sont collectés à l'intérieur des villages de la ZOME. Léo, To, Bieha, Boura et Gaoua sont les principaux marchés de regroupement. La vente est effectuée principalement sur les marchés de Koudougou, Ouagadougou, Diébougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Pouytenga, Kaya et les exportations se font principalement vers le Ghana et la Côte d'Ivoire.

En revanche, la ZOME est approvisionnée en ignames, maïs, manioc et ses produits dérivés (attiéke, gari) et savons par le Ghana et la Côte d'Ivoire.

La figure 2 illustre la tendance des prix des céréales dans la zone.



Source : SONAGESS, 2013-2015

Figure 2: Tendence des prix

Les prix moyens des principales céréales dans la ZOME présentent une tendance générale à la stabilité voire à la baisse par rapport à l'année de référence (2013-2014). Ceci peut s'expliquer par une

amélioration de la production d'une part, mais surtout par les ventes à prix social des céréales du projet d'appui à la sécurité alimentaire (PASA-2014) dans les boutiques témoins. Toutefois les prix du mois d'avril 2015 comparés à ceux de l'année de référence (avril 2014) donnent des stabilités pour le maïs blanc et le sorgho blanc, une baisse de 5% pour le mil local. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années on enregistre des baisses respectives de 13%, 6% et 2% pour le maïs, le mil et le sorgho.

Les prix évoluent suivant les tendances saisonnières entre les périodes de récoltes et la saison sèche. En année de référence, ces prix étaient à leur plus bas niveau entre novembre et décembre sur les marchés. Par exemple, le sac de 100 kg était vendu à 13 000 F CFA pour le maïs, 20 000 F CFA pour le mil, 15 000 F CFA pour le sorgho et près de 29 000 F CFA pour le niébé. En

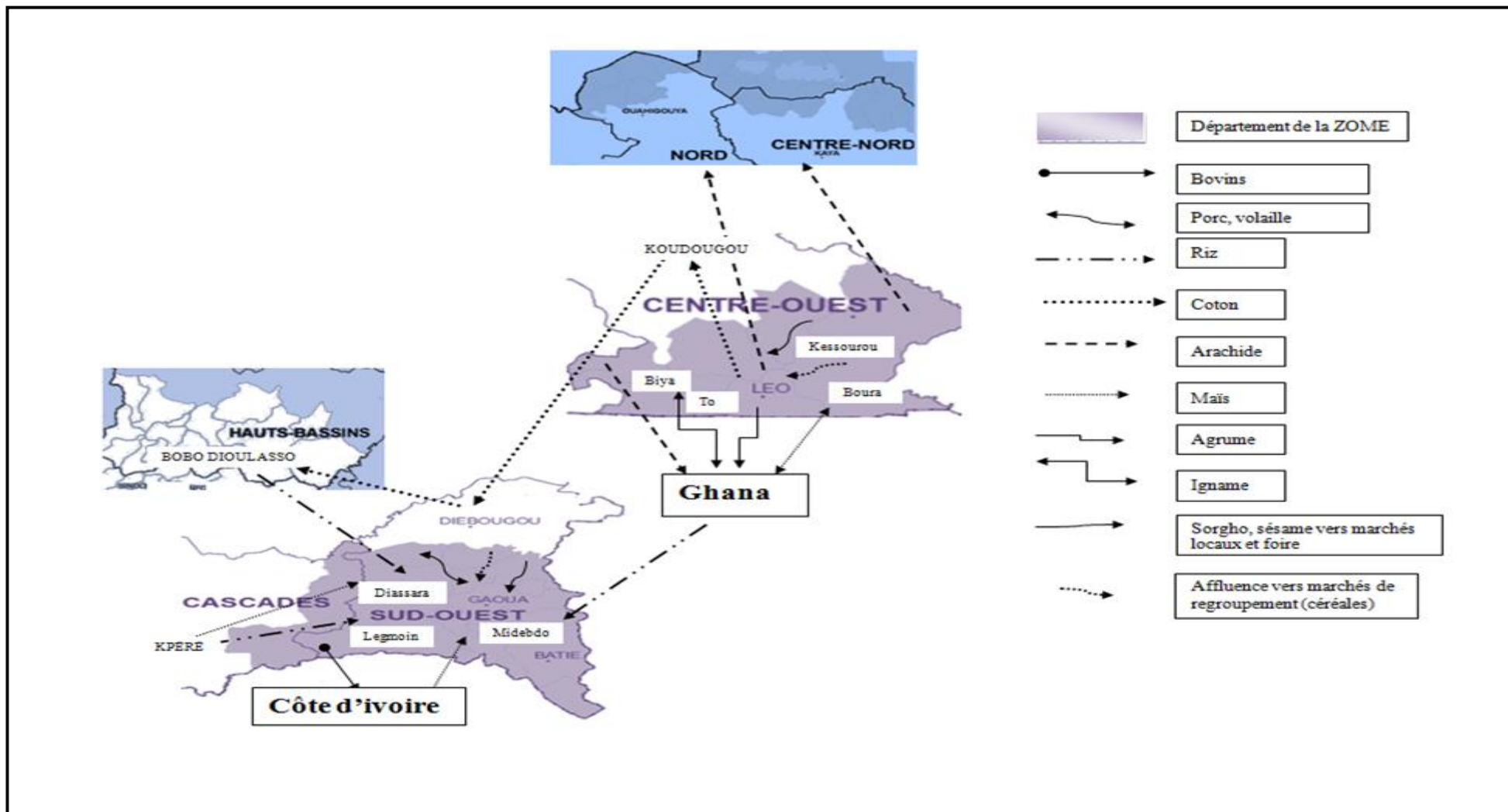
général, ils atteignent leur pic entre juillet et septembre, période durant laquelle le sac de 100 kg de maïs se négocie à 15 000 F CFA, le mil à 22 000 F CFA, le sorgho à 17 000 F CFA et le niébé à 30 000 F CFA.

Les ovins, les caprins, la volaille et les porcins sont les animaux les plus vendus sur les marchés. En général le porc est l'animal le plus consommé au niveau local, ce qui fait que la demande est souvent supérieure à l'offre.

Par ailleurs, on note une hausse sensible des prix des animaux de la ZOME par rapport aux autres localités voisines. Cette situation est due à l'ampleur de l'orpaillage pratiquée dans la zone durant ces trois dernières années. A titre d'exemple dans le Noumbiel, le prix du caprin s'élève à 20 000 F CFA, celui de l'ovin à 30 000 F CFA et la volaille de 3 000 à 5 000 F CFA.



Photo d'illustration 1 : Marché de Léo



Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Figure 3 : Circuit des marchés de la ZONE 1

Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier décrit les différentes activités des ménages qui ont été réalisées au cours de l'année de consommation qui va de novembre 2013 à octobre 2014. Il fournit des détails sur les activités agricoles et d'élevage et toutes les autres activités (sources de revenus) ou les événements sociaux importants pour les ménages.

Dans la ZOME 1, la période des pluies va du mois d'avril au mois d'octobre et elle est dominée par les activités de productions.

La production céréalière commence avec la préparation des sols au cours du mois d'avril jusqu'en mi-mai, suivie des semis de mi-mai à fin juin. Ensuite, viennent les travaux d'entretiens des cultures qui durent de juillet à septembre. Les récoltes commencent en octobre et se poursuivent jusqu'à mi-décembre pour le mil, le sorgho et le maïs, et de mi-octobre à fin novembre pour le riz.

Quant aux cultures de rente, la préparation des sols se fait de mars à mai pour l'arachide et le coton. Pour ces cultures, les semis se font de juin à juillet suivis de l'entretien des champs de juillet à septembre, et les récoltes se font de septembre à décembre. Cependant, pour le sésame, la préparation des sols et les semis se font de juillet à août et les travaux d'entretiens de septembre à mi-octobre, et enfin les récoltes de mi-octobre à mi-novembre.

La préparation des buttes et la plantation de l'igname commencent en mars et les récoltes interviennent à partir du mois d'août.

La période de février à août correspond aux productions fruitières, principalement l'anacarde et la mangue.

La production laitière bovine qui est la seule connue des populations de cette zone, se déroule durant la période de juillet à décembre.

L'orpaillage est développé dans la zone et est pratiqué en majorité par les exodants que par les populations autochtones. Les activités aurifères s'intensifient entre janvier et mars, mais elles s'étalent de plus en plus sur toute l'année.

Les produits de cueillette sont principalement le tamarin, le detar, le néré, les lianes, le karité et abondent la zone à différents moments de l'année, avec une période plus marquée allant de janvier à août.

La période de décembre à avril est consacrée à la pêche et à la chasse. La pêche connaît son pic en décembre avec la baisse du niveau des retenues d'eaux et le mois de mars est très favorable à la chasse.

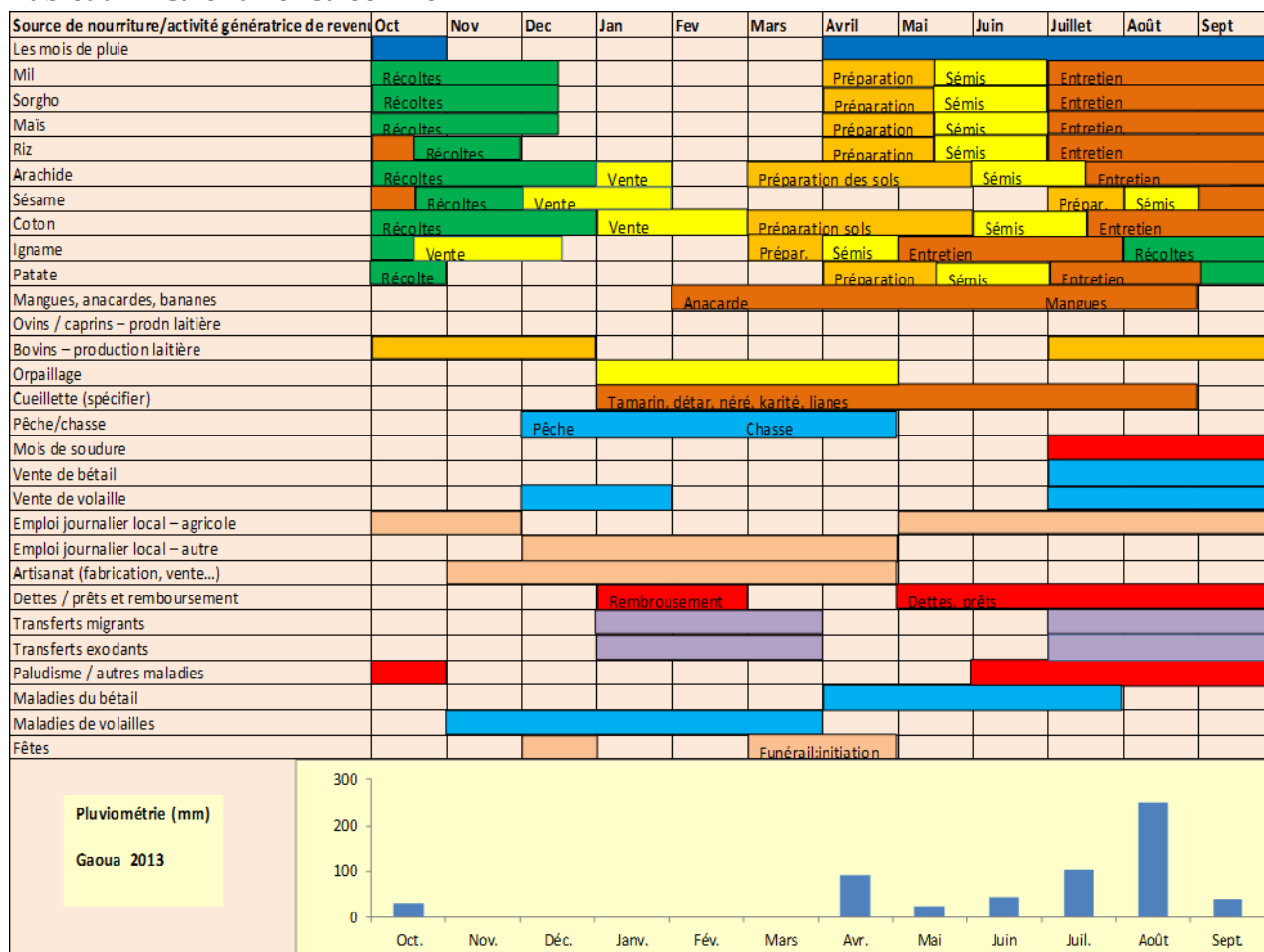
La soudure va de juillet à septembre surtout, et s'accompagne de la vente de bétail et de volailles. Pendant cette période, les ménages font généralement recours aux transferts des migrants et aux prêts. La vente de volailles est aussi constatée en décembre et janvier pour satisfaire certains besoins pour des fêtes de fin d'année.

L'emploi journalier local consacré aux travaux agricoles est pratiqué pendant la campagne agricole (mai à novembre). Il est surtout pratiqué par les ménages pauvres et très pauvres dans les champs des ménages moyens et des nantis. L'emploi journalier local non agricole est pratiqué le reste du

temps (de décembre à avril) et porte surtout sur les travaux de construction. L'artisanat occupe les populations entre novembre et avril et concerne les travaux

de confections de chaises en bois, nattes, tamis, la poterie, la vannerie, etc. (majoritairement pratiqué par les femmes et les personnes âgées).

Tableau 1 : Calendrier saisonnier



Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Catégorisation socio-économique des ménages

Cette partie de l'étude a pour objectif d'établir le profil socio-économique des ménages de la Zone de Moyens d'Existence 1.

Les éléments de différenciation permettant de faire cette classification ont été définis par la population lors des entretiens communautaires. Les groupes socio-économiques se distinguent dans cette

ZOME à travers la taille du ménage, les superficies cultivées, la possession d'animaux et de biens productifs (voir tableau 2).

D'une manière générale, les groupes socio-économiques très pauvres et pauvres utilisent plus de terres pour les cultures vivrières. La superficie consacrée aux cultures de rente pour les très pauvres et

pauvres représente respectivement 25% et 43% des terres cultivées. Par contre pour les moyens et les nantis, plus de la moitié (51%, 60%) des superficies emblavées sont affectées aux cultures de rente.

Le nombre d'animaux possédés est un indicateur de richesse dans la zone. Ainsi, la possession des bovins est un signe d'aisance, car seuls les nantis et les moyens en disposent. Les nantis possèdent plus de cinq fois l'effectif de bovins des ménages moyens. Ces derniers ont en moyenne cinq têtes. Quant aux pauvres, ils se distinguent des très pauvres par la possession de petits ruminants (1 caprin, 3 ovins) et de volailles (environ 15 volailles). Les très pauvres n'ont que huit volailles et un caprin.

Les biens productifs comme la charrue, les bœufs de traits, l'âne et la charrette sont caractéristiques aux ménages moyens et nantis. En effet, les ménages moyens ont en générale deux bœufs de trait et un âne. Ce qui représente la moitié de ce que possèdent les nantis. Les ménages pauvres dans cette zone de moyens d'existence ont au plus un âne et une charrue. Par contre, les ménages très pauvres n'ont aucun bien productif.

Les ménages de grande taille sont les ménages riches, avec de grandes superficies en cultures vivrières, de rentes et d'arboriculture. La taille des ménages et les superficies cultivées diminuent au fur et à mesure qu'on passe des nantis aux très pauvres. La taille moyenne des ménages est de 18 personnes pour les nantis, 12 pour les moyens, 8 pour les pauvres et 5 pour les très pauvres. Quant aux superficies cultivées, elles sont de 14.5 ha pour les nantis, 6.9 ha pour les moyens, 3.5 ha pour les pauvres et 1.6 ha pour les très pauvres. L'insuffisance d'actifs et de biens productifs ne permet pas aux ménages très pauvres et pauvres d'avoir de grandes superficies emblavées.

L'exploitation du tableau 2 montre que dans cette ZOME, plus de la moitié des ménages (59%) sont dans les groupes socio-économiques des pauvres et très pauvres, soit 44% de la population. Ces derniers ne possèdent pas de bovins et n'ont pas suffisamment de biens productifs (charrue, charrette, âne, bœufs de traits). Par contre 32% et 9% des ménages sont respectivement moyens et aisés. La proportion de ces deux groupes socio-économiques dans la population est de 56%.

Tableau 2 : Catégorisation socio-économique des ménages

	Proportion relative (%)	Proportion relative (%) GSE par rapport à la population	Taille de ménage	Superficie totale cultivée (Ha)	Surperficie vivrière (Ha)	Superficie rentes (Ha)	Troupeau	Autres biens productifs	Autres biens
Très pauvres		13%	5	1,6	1,2	0,4	1 caprins ; 8 volailles ;		1 vélo
Pauvres		34%	8	3,5	2	1,5	1 ovins ; 3 caprins ; 15 volailles ; 1 ane	1 ane, 1 charrue	1 vélo
Moyens		37%	12	6,9	3,4	3,5	5 bovins ; 8 ovins ; 10 caprins ; 36 volailles ; 2 porcs	2 bœufs de trait, 1 ane, 1 charrue, 1 charrette	1 vélo ; 1 moto
Nantis		16%	18	14,9	5,8	8,7	28 bovins ; 32 ovins ; 24 caprins ; 82 volailles ; 6 porcs	4 bœufs de trait, 2 anes, 2 charrues, 1 charrette	2 vélos ; 2 moto ;

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

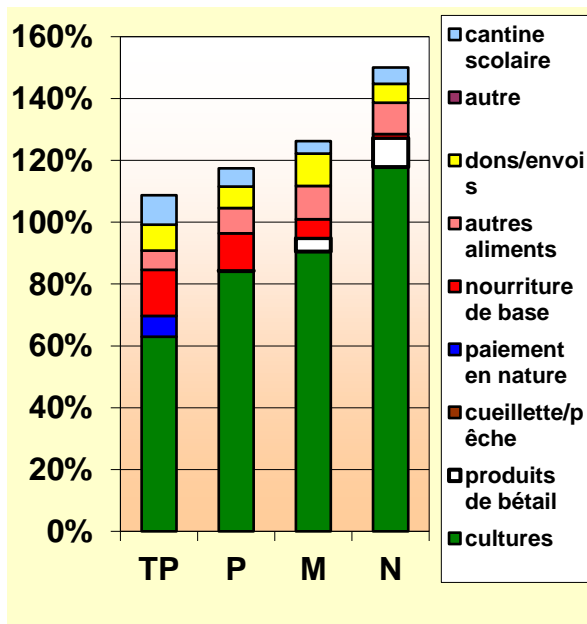


Photo d'illustration 2 : répartition des groupes socio-économiques.

Sources de nourritures

Les principales sources de nourritures pour tous les groupes socioéconomiques (GSE) sont essentiellement la propre production agricole et les achats de nourriture. Les besoins énergétiques de base sont couverts pour tous les GSE principalement par ces deux sources de nourritures.

La figure 4, ci-dessous indique que les apports dans la ration calorique sont assurés à plus de 90% par la propre production agricole pour les GSE moyens et aisés. Pour les mêmes produits, ces apports caloriques représentent 84% pour les pauvres et 63% pour les ménages très pauvres.



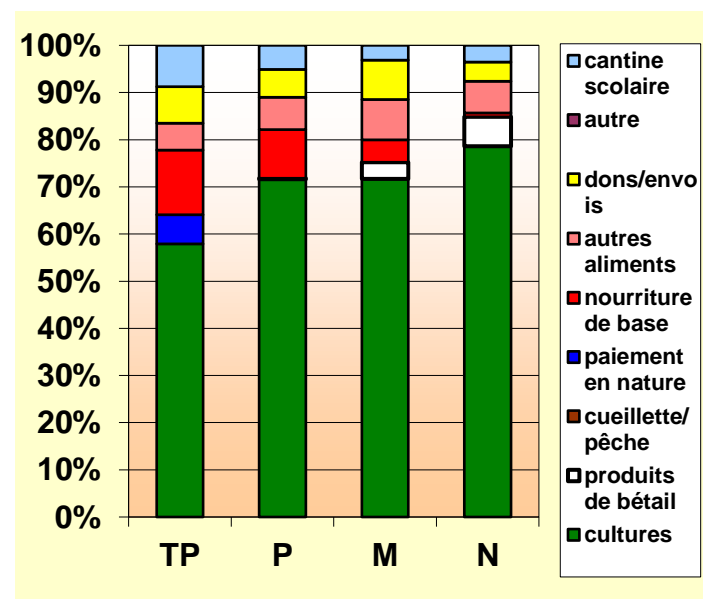
Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Figure 4: Proportion des sources de nourritures dans la couverture des besoins énergétiques

La propre production couvre 7 à 10 mois (Octobre-juillet) de consommation en année normale pour les ménages très pauvres et pauvres. Ils font recours essentiellement aux achats de produits céréaliers et aux produits de cueillette pour couvrir les 2 à 5 mois restants.

La consommation de riz, d'huile et de sucre est une alimentation de luxe et un signe de diversification du régime alimentaire. Ces produits sont essentiellement consommés par les moyens et les nantis.

Les mécanismes de solidarités (dons et autres) et les paiements en nature semblent inexistant dans cette ZOME.



Source : DGESS / MARHASA, avril 2015

Figure 5: Part des sources de nourritures dans l'alimentation des ménages

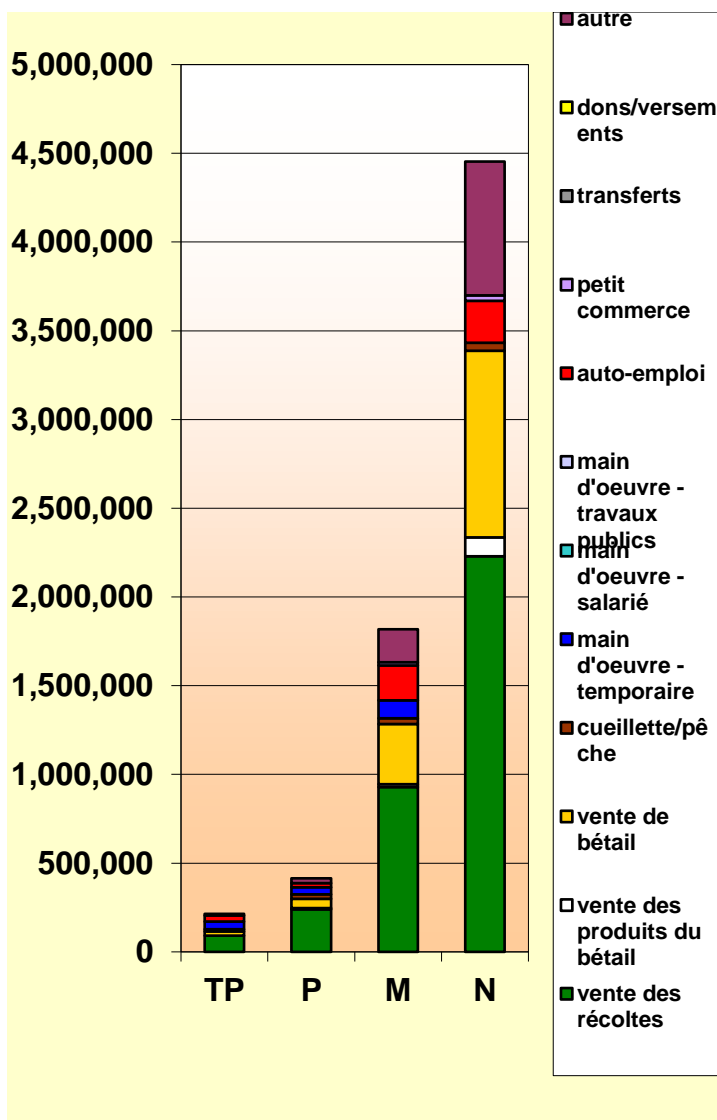
Sources de revenus monétaires

Les revenus annuels pendant l'année de référence sont estimés à 214 497 FCFA pour les très pauvres, 413 849 FCFA pour les pauvres, 1 817 740 FCFA pour les moyens et 4 453 500 FCFA pour les nantis.

Les revenus des pauvres sont environ deux fois supérieurs à ceux des très pauvres, plus de quatre fois inférieurs à ceux des moyens et plus de dix fois inférieurs à ceux des nantis. Ces derniers ont enfin des

revenus plus de deux fois supérieurs à ceux des moyens et vingt fois supérieurs à ceux des très pauvres.

Le revenu moyen par tête et par an est de 42 932 F CFA pour les très pauvres, 51 728 F CFA pour les pauvres, 151 631 F CFA pour les moyens et 247 097 F CFA pour les nantis. Les pauvres et très pauvres sont en dessous du seuil de pauvreté estimé à 108 374 F CFA par l'INSD (SCADD, 2009/2010).



Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Figure 6: Sources de revenus monétaires selon les GSE

Les sources de revenus sont constituées essentiellement de la vente de la production agricole, de la vente du bétail, de la main d'œuvre temporaire, de l'auto-emploi, de la vente des PFNL, etc.

La vente de la production agricole représente la première source de revenus pour tous les groupes socio-économiques. Elle représente 43 % du revenu total pour les très pauvres, 58 % pour les pauvres, et environ 51 % pour les moyens et 50 % pour les nantis.

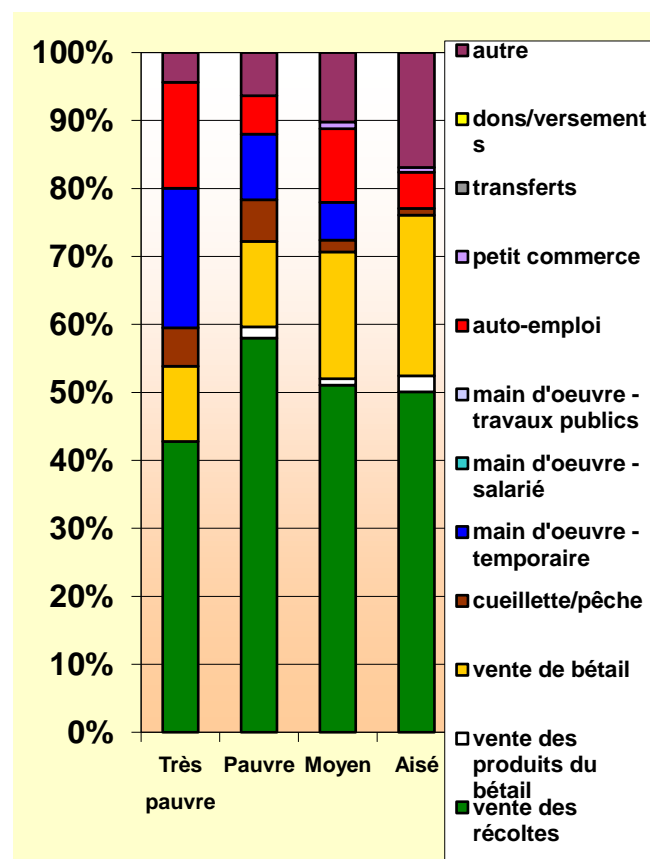
Les autres sources de revenus sont constituées principalement de :

- l'auto-emploi (où l'orpaillage occupe une grande place) : 16 % pour les très pauvres, 6 % pour les pauvres, 11 % pour les moyens et 5 % pour les nantis ;
- la vente du bétail : elle représente 11 %, 13 %, 19 % et 24 % respectivement pour les très pauvres, pauvres, moyens et nantis. Elle porte essentiellement sur la volaille chez les très pauvres.
- les revenus de la main d'œuvre temporaire (agricole et non agricole) concernent essentiellement les très pauvres et les pauvres (respectivement 21 % et 10 %). Il en est de même des revenus issus de la vente des produits de cueillette/pêche qui représentent 6 % pour ces deux groupes socio-économiques.

La vente de la production agricole est suivie de la vente du bétail chez les nantis, les moyens et dans une moindre mesure chez les pauvres (qui vendent surtout la volaille et peu de caprins), mais elle est suivie de la main d'œuvre temporaire et de l'auto-emploi chez les très pauvres. L'auto-emploi apparaît également chez les moyens et les nantis respectivement à

hauteur de 11 et 5 % des revenus. La main d'œuvre temporaire n'apparaît pas chez les nantis, mais ressort chez les moyens (6 %) et porte essentiellement sur les travaux d'emploi hors zone (exemple : des populations des villages de Boura et Kayéro-Bo allant vers le Ghana, Yako, etc. pour se faire contractuelles et reviennent vers le début de la saison pluvieuse) ; dans le village de Koudjo, certains se font ouvriers à la société minière "Ampella Mining"). Chez les pauvres, viennent ensuite la main d'œuvre temporaire et l'auto-emploi, tandis que chez les très pauvres il s'ensuit la vente de volaille et des produits de cueillette/pêche. La part des produits de cueillette va de manière décroissante des très pauvres aux nantis (6 %, 6 %, 2 % et 1 % respectivement pour les très pauvres, pauvres, moyens et nantis). La vente des produits du bétail est pratiquée par les trois groupes socio-économiques à l'exception des très pauvres (2 % chez les nantis, 1 % chez les moyens et 2 % chez les pauvres). Les nantis et les moyens pratiquent aussi du petit commerce qui contribue à hauteur de 1 % des revenus pour chaque groupe. Une forme de revenus (autre) apparaît également chez les quatre groupes (respectivement 17 %, 10 %, 6%

et 4 % pour les nantis, moyens pauvres et très pauvres) et portent surtout sur l'épargne chez les nantis et les moyens, et sur les dons reçus pour les deux autres groupes.



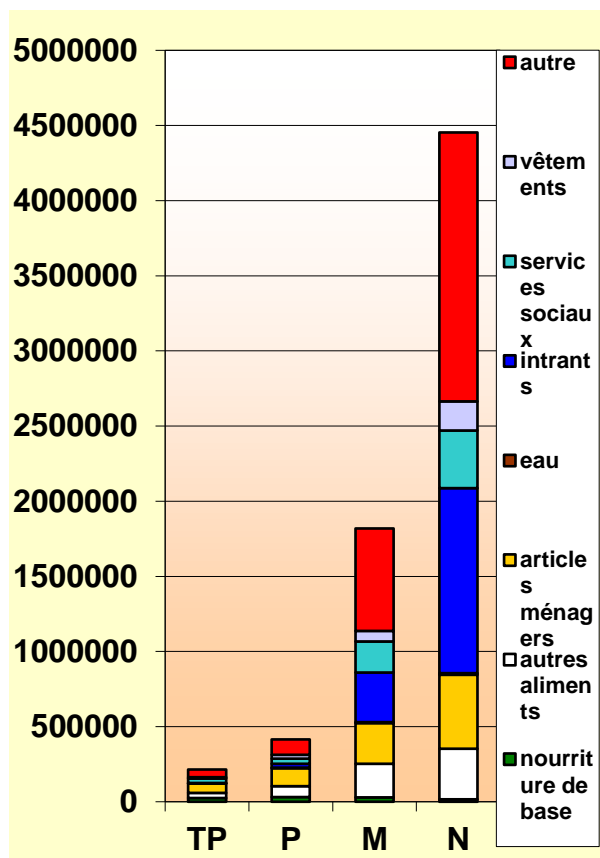
Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
 Figure 7: Proportions des sources de revenus monétaires selon les GSE

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015
 Figure 8: Proportions des sources de revenus monétaires selon les GSE

Schéma des dépenses

La figure ci-dessous montre que les dépenses sont fonction du niveau de richesse. En effet, elles sont d'autant plus élevées que les ménages sont nantis. Les dépenses des nantis évaluées à près de 4 453 500 FCFA représentent plus que le double des dépenses des ménages moyens (1 817 740 FCFA). Quant aux dépenses

des pauvres et très pauvres, elles sont évaluées respectivement à 214 497 F CFA et 413 849 F CFA.



Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Figure 9: Dépenses moyennes selon les GSE

L'analyse de la structure des dépenses des différents groupes socioéconomiques montre que la part consacrée aux intrants de production augmente avec le niveau de richesse et est respectivement de 1% pour les très pauvres, 6% pour les pauvres, 18% et 28% pour les moyens et les aisés.

Ces dépenses concernent essentiellement l'achat de bétail, d'aliments bétail, d'engrais, de pesticides et de semences.

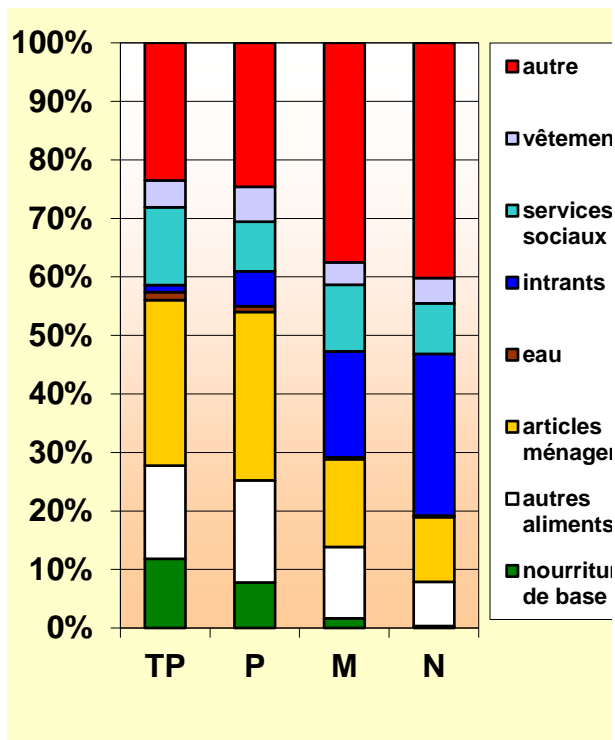
Les dépenses alimentaires représentent 28% des dépenses totales pour les très pauvres, 25% pour les pauvres, 14% pour les moyens et 8% pour les aisés.

Les très pauvres et pauvres consacrent pour la plupart du temps leurs revenus à la consommation de la bière locale et autres aliments.

Les dépenses en articles ménagers qui concernent essentiellement les achats d'ustensiles de cuisine sont d'autant plus faibles que le ménage est nanti. La part de ces dépenses est de 28% chez les très pauvres, 29% pour les pauvres, 15% pour les moyens et 11% pour les aisés.

Quant aux dépenses consacrées aux services (éducation, santé), les très pauvres y consacrent 13% de leurs revenus tandis que les pauvres y affectent 8%. Les moyens et les aisés ne dépensent en moyenne que 10% de leurs revenus pour l'éducation et la santé. Les charges d'éducation et de santé n'évoluent pas forcément avec le niveau de revenu. Dans cette zone, les soins traditionnels occupent une place importante dans les dépenses de santé. Généralement ce sont les moyens et les aisés qui font recours le plus souvent à la médecine moderne.

Les autres dépenses, notamment le transport, la communication, les remboursements de crédits correspondent à environ 38% des dépenses globales pour les moyens et 40% pour les aisés, tandis que pour les pauvres et les très pauvres, elles sont respectivement de 24% et 25%.



Source : DGESS / MARHASA, avril 2015

Figure 10: Proportion des dépenses selon les GSE

Risques et chocs

Les activités d'agriculture et d'élevage de la zone sont sous l'influence de divers risques dont les principaux sont d'une part les poches de sécheresse, les vents violents

et l'appauvrissement des sols pour l'agriculture et d'autre part les épizooties et les maladies de volaille pour l'élevage.

Tableau 3 : Risques pour l'agriculture et l'élevage

Risques pour l'agriculture	Risques pour l'élevage
<ul style="list-style-type: none"> • Poches de sécheresse • Vents violents • Appauvrissement des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Épizooties • Maladie de volaille

Source : DGESS/MARHASA, 2015

Les cinq (5) dernières années ont été marquées par des variations saisonnières par rapport à la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages. Ainsi les campagnes 2010/2011 et 2013/2014 ont été des saisons en-dessous de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages et cela est principalement dû à l'insuffisance de

pluies. Les campagnes 2009/2010, 2012/2013 et 2014/2015 ont été des bonnes saisons au-dessus de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages. La campagne 2011/2012 a été une saison moyenne en termes de sécurité alimentaire dû à l'arrêt précoce des pluies.

Tableau 4 : Evénements historiques de 2009 à 2014

Année	Performance	Évènement
2014/2015	une bonne saison au-dessus de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages	Bonne pluviométrie
2013/2014	une saison en-dessous de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages	Insuffisance de pluies
2012/2013	une bonne saison au-dessus de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages	Bonne pluviométrie
2011/2012	une saison moyenne en termes de sécurité alimentaire	Arrêt précoce des pluies
2010/2011	une saison en-dessous de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages	Mauvaise installation de la campagne, manque de pluies
2009/2010	une bonne saison au-dessus de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages	Bonne pluviométrie

Source : DGESS/MARHASA, 2015

Les stratégies

En situation alimentaire difficile, les ménages adoptent plusieurs stratégies d'adaptation. Parmi ces stratégies, on a d'une part celles que toutes ou presque toutes les catégories socio-économiques adoptent et d'autre part celles qui sont fonction de la catégorie socio-économique.

Ainsi toutes les catégories socio-économiques, pour faire face aux situations difficiles, ont recours principalement à la vente de volaille et à la vente de petits ruminants.

Les ménages très pauvres, pauvres et moyens procèdent à la vente des PFNL, à

la réception des paiements en nourriture, à la réception de transferts, de cadeaux, de dons en nourriture, à la vente de charbon et de bois, au travail agricole, à la migration pour le travail. Les pauvres, les moyens et les nantis pratiquent le petit commerce.

Les très pauvres s'investissent dans la fabrication de briques et au prêt d'argent à taux réduit. Il existe des prêts à faible taux d'intérêt et qui ne demandent pas de garantie étant donné que les paysans sont regroupés en groupes de caution solidaire.

Tableau 5 : Stratégies d'adaptation des ménages

Nantis	Moyens	Pauvres	Très Pauvres
	Vente de produits de cueillette		
	Paiement en nourriture		
	Vente de volailles		

	Transferts reçus		
	Cadeaux/dons en nourriture reçus		
	Petit commerce		
	Vente de bois et de charbon		
	Travail agricole		
	Migration pour le travail		
	Vente de petits ruminants		
			Fabrication de briques
			Prêts d'argent

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Stratégies liées aux dépenses

Lorsqu'une mauvaise année se présente, les ménages adoptent plusieurs stratégies pour réduire leurs dépenses afin de combler le déficit alimentaire éventuel. Parmi ces stratégies, certaines sont communes à toutes les catégories socio-économiques, d'autres sont partagées par des groupes de catégories et les autres sont spécifiques à chaque catégorie socioéconomique.

Pour les stratégies communes à toutes les catégories socioéconomiques, on a la réduction des dépenses liées à l'habillement, aux fêtes, à la communication, à la consommation de café / thé, cigarette/cola et condiments. Les ménages réduisent également le nombre de repas, mais pas de la même manière car il convient de souligner que les ménages nantis eux réduisent les dépenses alimentaires qualifiées de luxe (spaghetti, viande, etc.).

Concernant les stratégies communes à des catégories de groupes socio-économiques,

on note que les très pauvres et les pauvres préfèrent réduire les dépenses liées au meulage et l'achat de pile ou de sucre. Les pauvres et les moyens réduisent les dépenses liées à l'achat du riz. Les pauvres, les moyens et les nantis réduisent les dépenses liées à l'achat de poisson/viande, au transport et à la consommation du dolo (bière de mil). Les moyens et les nantis économisent sur les dépenses liées à l'achat d'engrais/pesticides. Ces derniers réduisent également les dons.

En ce qui concerne les stratégies spécifiques à chaque catégorie socio-économique, les pauvres réduisent les dépenses liées à l'achat des ustensiles de cuisine. Les moyens préfèrent réduire les dépenses liées à l'achat du lait et d'huile tandis que les nantis préfèrent réduire les dépenses liées aux engagements sociaux, aux emplois des travailleurs et à l'achat du pain. Le tableau suivant (tableau 6) fait un aperçu de la situation.

Tableau 6 : Stratégies liées aux dépenses

Nantis	Moyens	Pauvres	Très Pauvres
Réduire les dépenses en habillement			
Réduire les dépenses liées aux fêtes			
Réduire les dépenses liées à la communication			
Réduire les dépenses liées à la consommation du café/thé, cigarette/cola			
		Réduire les dépenses liées au meulage	
Réduction du nombre de repas			
Réduction des dépenses liées aux condiments			
		Réduction des dépenses liées à l'achat de pile	
		Réduction des dépenses liées à l'achat de sucre	
	Réduction des dépenses liées à l'achat de riz		
Réduction des dépenses liées à l'achat de viande/poisson			
Réduction des dépenses liées au transport			
Réduction de la consommation du dolo			
		Réduction des dépenses liées aux	
Réduction des dépenses liées à l'achat d'engrais/pesticide			
	Réduction des dépenses liées à		
Réduction des dépenses liées aux			
Réduction des dons			
Réduction des dépenses liées aux			
Réduction des dépenses liées à l'achat de pain			

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Conclusion

L'approche de l'économie des ménages est un cadre basé sur les moyens d'existence, permettant d'analyser comment la population obtient ce dont elle a besoin pour survivre et prospérer. Elle permet de comprendre en outre, comment la population obtient la nourriture et l'argent dont elle a besoin dans différentes circonstances sociale et économique, les biens et les opportunités qui lui sont offerts et les obstacles auxquels elle fait face.

Ainsi, il est ressorti de l'analyse, que la propre production et les achats de nourritures sont les principales sources de nourritures pour tous les groupes socio-

économiques. Pour la plupart des groupes socio-économiques, les besoins énergétiques de base sont couverts par ces deux sources de nourriture. La vente de la récolte est la première source de revenus pour les différents groupes socio-économiques.

Par rapport au profil de 2012, on constate qu'une partie des ménages très pauvres a évolué vers le groupe des pauvres. En effet ce groupe achète moins la nourriture sur le marché et vend plus la production. Cependant, il a plus recours aux produits de cueillettes.



Photo d'illustration 3 : entretien avec la communauté

Tableau 7 : Synthèse des sources de revenus selon les groupes socio-économiques

Sources de revenus	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés
vente de récoltes	99 000	391 575	1 320 475	2 627 033
vente des produits du bétail	0	6 800	16 640	106 250
vente de bétail	26 250	68 250	374 000	1 087 500
cueillette/pêche	38 120	30 666	40 416	45 090
main d'oeuvre - temporaire	35 675	69 400	101 200	0
auto-emploi	50 250	37 500	131 600	237 500
transferts	0	0	45 625	81 500
autre	0	0	237 500	225 000
disponible	22 500	26 250	250 000	528 500
Total	271 795	630 441	2 517 456	4 938 373

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 8 : Proportion des sources de revenus selon les groupes socio-économiques

Sources de revenus	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés
vente de récoltes	36%	62%	52%	53%
vente des produits du bétail	0%	1%	1%	2%
vente de bétail	10%	11%	15%	22%
cueillette/pêche	14%	5%	2%	1%
main d'oeuvre - temporaire	13%	11%	4%	0%
auto-emploi	18%	6%	5%	5%
transferts	0%	0%	2%	2%
autre	0%	0%	9%	5%
disponible	8%	4%	10%	11%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 9 : Synthèse postes de dépenses

Postes de dépenses	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés
nourriture de base	31 500	36 181	52 683	38 850
autres aliments	46 551	99 979	301 278	426 323
articles ménagers	58 506	119 200	272 330	510 185
eau	3 000	4 050	5 740	11 900
intrants	6 550	51 500	667 483	1 382 933
services sociaux	28 513	35 150	206 775	383 917
vêtements	9 800	24 583	69 667	220 000
autre	87 375	259 798	941 499	1 964 266
Total	271 795	630 441	2 517 456	4 938 373

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 10 : Proportion des dépenses selon les groupes socio-économiques

Postes de dépenses	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés
nourriture de base	11,59%	5,74%	2,09%	0,79%
autres aliments	17,13%	15,86%	11,97%	8,63%
articles ménagers	21,53%	18,91%	10,82%	10,33%
eau	1,10%	0,64%	0,23%	0,24%
intrants	2,41%	8,17%	26,51%	28,00%
services sociaux	10,49%	5,58%	8,21%	7,77%
vêtements	3,61%	3,90%	2,77%	4,45%
autre	32,15%	41,21%	37,40%	39,78%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 11 : Appellations des groupes socio-économiques en langues locales

Localités	Catégories de ménages	Appellations locales	Signification
Kayéro-Bo	Nantis	Didjuetian	Ceux qui en ont suffisamment
	Moyens	Kokonontian	Ceux qui en ont moyennement
	Pauvres	Djidjôgôtian	Ceux qui n'ont pas grand-chose
	Très pauvres	Zôrè	Ceux qui n'ont rien du tout
Taré	Nantis	Dakanré	Ceux qui gagnent
	Moyens	Zoro	Ceux qui sont moyens
	Pauvres	Zorocola	Ceux qui gagnent un peu
	Très pauvres	iniyan	Ceux qui ne gagnent rien
Boura	Nantis	Rakanré / Kouorô	Ceux qui se suffisent financièrement et sont bien
	Moyens	Sansaoda / Bamôhondi	Ceux qui ont ce qu'il faut financièrement
	Pauvres	Talga / Neyarô	Ceux qui se débrouillent
	Très pauvres	Nagsoaba / Soussounôrô	Ceux qui ont du mal à s'en sortir
To	Nantis	Rakanré	Ceux qui gagnent
	Moyens	Sonsondo	Ceux qui sont moyens
	Pauvres	Talga	Ceux qui gagnent un peu
	Très pauvres	Talkwenga	Ceux qui ne gagnent rien
Koudjo	Nantis	Nanminè	Ceux qui ont suffisamment les moyens
	Moyens	Saporo	Ceux qui possèdent assez de moyens
	Pauvres	Tantaldi	Ceux qui n'ont pas les moyens
	Très pauvres	Yansoubô	Ceux qui sont dans une situation critique
Bonkosséra	Nantis	Lellé	Ceux qui ont suffisamment les moyens
	Moyens	Gnombada	Ceux qui possèdent assez de moyens
	Pauvres	Bôda	Ceux qui n'ont pas les moyens
	Très pauvres	Bôda-blo	Ceux qui sont dans une situation critique

Soronkina	Nantis	Nafrôtariô	Ceux qui ont suffisamment les moyens
	Moyens	Engo	Ceux qui possèdent assez de moyens
	Pauvres	Pôrô	Ceux qui n'ont pas les moyens
	Très pauvres	Gnanina	Ceux qui sont dans une situation critique
Djonlèra	Nantis	Noufé	Ceux qui ont suffisamment les moyens
	Moyens	Abagboué	Ceux qui possèdent assez de moyens
	Pauvres	Bôda	Ceux qui n'ont pas les moyens
	Très pauvres	Bôdapoubou	Ceux qui sont dans une situation critique

Source : DGESS/MARHASA, avril 2015

Tableau 12 : Membres de l'équipe HEA ZOME 1 (Centre-Ouest, Sud-Ouest)

(Liste des membres de l'équipe de collecte, de traitement des données et de rédaction du rapport) !

Superviseurs : BARGO Mohamed, KONATE P. Sosthène

N.	Nom et prénom(s)	Structure
1.	BOUDA Morou	SAP/DGESS/MARHASA
2.	OUEDRAOGO Mathieu	DRARHASA / Centre-Ouest
3.	TAONDYANDE Mariam	SAP/DGESS/MARHASA
4.	MILLOGO Firmin	SAP/DGESS/MARHASA
5.	TAPSOBA Régina	SAP/DGESS/MARHASA
6.	SANDWIDI T. Wilfried	DSS/DGESS/MARHASA
7.	YAMEOGO Sibiri François	DPPO/DGESS/MARHASA
8.	OUEDRAOGO Wandègma	DRARHASA / Sud-Ouest
9.	ZONGO Alice	OXFAM
10.	KARAMA Abdoulaye	SOS Sahel
11.	VALEA Emmanuel	DSS/DGESS/MARHASA
12.	LINGANI Naffissatou	SE/CNSA
13.	THIAM Oumarou	APFNL
14.	SIRIBIE François	CICB
15.	NATY Vincent	SAP/DGESS/MARHASA